



Transferts financiers à des coûts raisonnables pour les migrants

Démarrage du projet : 2009

Financement : Participation d'1 M€

Partenaire : BOA France

Impacts

Le projet permettra de minimiser de manière substantielle les coûts liés aux transferts de fonds des diasporas africaines vers leur pays d'origine, BOA France appliquant une commission de transfert unique quel que soit le montant envoyé.

Une part significative des montants transférés est généralement destinée aux besoins de consommation des familles des émigrés. Une fraction plus réduite est épargnée ou investie en capital humain (santé, éducation) et infrastructure (achat immobilier), influant sur le développement à long terme et la réduction des inégalités. Une très faible portion est cependant destinée à l'investissement productif. En augmentant le revenu disponible des ménages bénéficiaires, ces transferts ont un impact immédiat sur la réduction de la pauvreté et des inégalités. Une augmentation de 10 % des flux de transferts est associée à une réduction de 1 % du niveau de pauvreté par habitant et de la dispersion des revenus par tête.

D'un point de vue macroéconomique, le projet contribuera indirectement à la constitution d'une base d'épargne dans les pays africains d'intervention du groupe BOA, favorisant ainsi l'investissement productif dans ces pays. Les transferts ont par ailleurs un effet stabilisateur sur la croissance des économies en développement en exerçant un rôle d'atténuation des chocs adverses.

Contexte

En 2007, les transferts de fonds des migrants vers l'Afrique subsaharienne ont été estimés à 19 Mds \$, ce qui représente environ 2,5 % du PIB régional, soit un montant équivalent à l'aide publique au développement globale reçue par la région la même année.

Pour une grande part, ces flux transitent en dehors des circuits bancaires classiques via des canaux informels (famille, amis) ou des sociétés de transfert d'argent. Ces sociétés, apparues en Afrique au milieu des années 1990 et implantées aujourd'hui dans toutes les géographies, dominent le marché du transfert de fonds. Ce quasi-monopole s'explique par la célérité et la sécurité des transactions exécutées par le biais de ces établissements, ainsi que par la souplesse de leurs exigences administratives. Fortes de cette situation, ces sociétés pratiquent des tarifs prohibitifs augmentant avec la somme envoyée. Les épargnants sont les premiers à pâtir de cette situation.

Objectif du projet

Partant de ce constat, le groupe panafricain Bank of Africa (BOA) a créé en 2009 une filiale française dont le cœur d'activité est le transfert d'argent des diasporas africaines résidant en France vers leurs pays d'origine à des coûts moindres.

Descriptif du projet

PROPARCO est un partenaire de longue date du groupe BOA, réseau de banques commerciales en Afrique subsaharienne fondé au début des années 1980. PROPARCO est actionnaire de BOA Group, de BOA Bénin, de la Banque de l'Habitat du Bénin et a récemment octroyé des lignes de crédit à BOA Kenya, BOA Ouganda et BOA Group.

Dans le cadre de leur partenariat, PROPARCO a été sollicitée par le groupe BOA pour une participation au capital de BOA France à hauteur d'1 M€, soit 20 % de la nouvelle entité.

Aller plus loin sur www.proparco.fr